

qu'en novembre 1308 à Rense sur Rhin, puis à Francfort, le candidat de Philippe le Bel au trône du Roi des Romains, son frère Charles de Valois, fut éliminé et que Henri VII de Luxembourg fut élu.

Ce qui ne rapprocha sûrement pas non plus Philippe le Bel à celui qui porta maintenant le nom de roi Henri VII depuis qu'il avait été couronné le 16/1/1309 à Aix-la-Chapelle, ce fut le fait qu'ayant rencontré en 1310 le pape Clément V à Haguenau, il lui avait promis de s'entremettre pour préparer son retour à Rome. Rappelons en passant, que Henri VII ne put réaliser ce projet et qu'il dut se faire couronner empereur (29/6/1312) à Rome, en l'église de Latran, par l'évêque de Sabine.

Examinons maintenant l'attitude des autres grands Luxembourgeois de l'époque à l'égard de l'Ordre des Templiers.

Il est difficile de se rendre compte des relations qu'entretint avec les Templiers Beaudoin de Luxembourg, (1285-1353), qui avait fait ses études à Paris, et qui fut sacré archevêque de Trèves le 11/3/1308 à Poitiers par Clément V — non sans l'intercession de Philippe le Bel.

Ce que nous savons, c'est qu'à partir du 9/8/1308 fonctionna en son diocèse une commission de l'inquisition instituée par la Cour de Rome pour enquêter sur les reproches faits aux Templiers. Trois jours plus tard le pape demanda même à ces derniers de se dessaisir de tout leur argent et de tous leurs biens et de les mettre intégralement à la disposition de la guerre contre les infidèles. (85)

Sur Pierre d'Aspelt (1253-1320) qui était jusqu'en 1296 évêque de Bâle, et qui fut nommé le 13/11/1306 par Clément V archevêque de Mayence, on possède des données dans l'affaire qui nous occupe.

D'après une note manuscrite du Dr Théo Witry (86), Pierre d'Aspelt, instruit sur les rares cellules cathares dans le diocèse de Trèves, ordonna également une enquête dans les maisons des Templiers de ses terres, enquête qui ne révéla «ni magie, ni sortilèges, ni culte de Satan». Aussi Pierre n'importuna-t-il pas les Chevaliers du Temple, du moins jusqu'à la dissolution de leur Ordre.

Ayant réuni à Mayence en 1314 — donc 2 ans après la décision de Vienne — un comité de ses évêques provinciaux en vue d'exécuter les bulles papales, il vit apparaître «ex abrupto» «un Templier nommé Hugues, de la race des comites Hirsuti du Rhin, à la tête de vingt de ses confrères bien armés. Ayant vigoureusement soutenu leur innocence et appelé de leur jugement au Souverain Pontife, l'archevêque reçut leur appel et promit de s'employer auprès du pape en leur faveur.